

Réf: Dossier 291367

Avis de constitution

SOCIETE « EPC MATOU »

Siège ABIDJAN ANYAMA MIRAC NON LOIN DE  
L'EGLISE MIRAC, Lot 1246-1303, Ilot 158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC MATOU »

Objet : -ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME OFFICIEL FRANCAIS DU MINISTERE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION ET ENSEIGNEMENT DU PROGRAMME OFFICIEL ISLAMIQUE DE LA PLATEFORME DES STRUCTURES ISLAMIQUE D'EDUCATION.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA MIRAC NON LOIN DE  
L'EGLISE MIRAC, Lot 1246-1303, Ilot 158

Dirigeant(s) M YAO ATTA MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01922 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11673/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

